
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 rue Beauce le 7 septembre 2010, à compter de 20 heures 00.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Éva Böröcz, Sylvette Savaria et messieurs les conseillers André Allard, Ghislain Beaugard, Bruno Napert, Daniel Plouffe, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Claude Jutras.
Monsieur Alain Beaugard, secrétaire-trésorier et directeur général, assure le greffe.

OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures 00.

2010-09-105

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller Bruno Napert, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Procès verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2010 – Suivi ;
3. Affaires découlant de la séance du conseil du 6 juillet 2010 ;
4. Pacte rural – Plan stratégique de développement de Calixa-Lavallée – Suivi ;
5. Premier tournoi de golf de la Société d'agriculture du comté de Verchères – Inscription ;
6. Informatique – Michel D'Avignon ;
7. Postes Canada – Protocole du service postal canadien – Opposition ;
8. Correspondance ;

FINANCES

9. Comptes payés et à payer – Autorisation ;

10 Comités du conseil ;

10.1 Bâtiments et propriétés municipales ;

- 10.1.1 Rapport du représentant ;

10.2. Voirie et aqueduc ;

- 10.2.1 Rapport du représentant ;
- 10.2.2 Rencontre du 14 mai 2010 avec les représentants du ministère des Transports – Suivi ;
- 10.2.3 Réseau d'aqueduc, rue Berthiaume – Construction Gersol - Remise de la garantie ;
- 10.2.4 Pont près de la propriété de M. Lacoste, chemin de la Beauce – Réparation – Mandat à monsieur Pierre Pellerin ;

10.3 Environnement ;

- 10.3.1 Rapport du représentant ;
- 10.3.2 Système de traitement des eaux usées (Q.2.r-8) - Projet pilote– Second Appel d'offres ;
- 10.4 Exploitation du gaz de schiste – Suivi ;

10.4 Urbanisme ;

- 10.4.1 Rapport du représentant ;
- 10.4.2 Compte rendu de la réunion du CCU du 9 juin 2010 – Adoption ;

10.5. Culture et patrimoine ;

- 10.5.1 Rapport de la représentante ;

10.6 Loisirs ;

- 10.6.1 Rapport de la représentante ;

10.7 Transport et transport adapté ;

- 10.7.1 Rapport du représentant ;

10.8 Sécurité civile et prévention des incendies ;

- 10.8.1 Rapport du représentant ;
- 10.8.2 Borne sèche – Localisation – Demande au ministère des Transports ;

- 11. Période de questions ;
- 12. Levée de l'assemblée.

En retirant la rubrique :

- 10.2.3 Réseau d'aqueduc, rue Berthiaume – Construction Gersol - Remise de la garantie ;

ADOPTÉE

2010-09-106

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2010

Sur une proposition de madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, il est unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2010 tel que déposé.

ADOPTÉE

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA SÉANCE DU 6 JUILLET 2010

Le directeur général résume le suivi fait aux décisions de la séance ordinaire du 6 juillet 2010.

4. PACTE RURAL – PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE CALIXA-LAVALLÉE-SUIVI

Monsieur le maire résume les pourparlers en cours concernant le pacte rural.

2010-09-107

5. PREMIER TOURNOI DE GOLF DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE VERCHÈRES - INSCRIPTION

CONSIDÉRANT l'invitation du président de la Société de l'agriculture du comté de Verchères à une première édition de cette activité de financement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz appuyée par madame la conseillère Sylvette Savaria et unanimement résolu :

D'INSCRIRE monsieur Daniel Plouffe audit tournoi, au coût de 150 \$.

ADOPTÉE

2010-09-108

6. INFORMATIQUE – MICHEL D'AVIGNON- ENTENTE-

CONSIDÉRANT l'offre de service de monsieur Michel D'Avignon ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe appuyé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu :

DE CONFIER à monsieur Michel D'Avignon la gestion de l'informatique au montant de 1 000 \$ plus taxes pour un an selon l'offre de service déposée et lui confier l'acquisition et l'installation d'un serveur au montant de 1 850 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

2010-09-109

7. POSTES CANADA –PROTOCOLE DU SERVICE POSTAL - OPPOSITION-

CONSIDÉRANT que Postes Canada compte éliminer des emplois dans des centaines de collectivités au pays en modernisant et en réexaminant son réseau d'exploitation et en privatisant ses centres d'appel et son centre de philatélie ;

CONSIDÉRANT que Postes Canada supprime aussi des services en réduisant la livraison aux boîtes aux lettres rurales, en fermant des bureaux de poste, en diminuant le nombre de boîtes aux lettres publiques et en prenant d'autres mesures ;

CONSIDÉRANT que ces compressions sont révélatrices d'une société d'État qui accorde beaucoup plus d'importance aux objectifs commerciaux qu'à ceux d'intérêt public ;

CONSIDÉRANT que le *Protocole du service postal canadien* ne protège pas adéquatement les intérêts de la population ni le caractère public du service postal, surtout lorsque Postes Canada envisage d'effectuer des compressions dans le service postal public ou de privatiser une partie de ses opérations (p. ex., bureaux de poste, centres d'appels, etc) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André Allard appuyé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe et unanimement résolu :

DE DEMANDER au ministre responsable de Postes Canada monsieur Rob Merrifield qu'il exige de Postes Canada :

- 1) qu'elle cesse de réduire le service postal public et commence à se comporter comme le veut la population c'est-à-dire comme un service public ;
- 2) de consulter la population, les municipalités, les députées et députés fédéraux, les syndicats des postes et les autres principaux intervenants en vue d'améliorer considérablement le *Protocole du service postal canadien*.

D'ADRESSER copie de la présente résolution aux intervenants concernés.

ADOPTÉE

8. CORRESPONDANCE

• Les accusés de réception suivants, des conseillers/attachés politiques concernés :

16 juillet 2010, mme Annie St-Onge, pour la vice-première-ministre madame Nathalie Normandeau : résolution n° 2010-07-99, régime actuel de gestion des cours d'eau ;

19 juillet 2010, m Anthony Dulude, pour le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire monsieur Laurent Lessard : résolution n° 2010-07-93, changement de nom de la MRC ;

19 juillet 2010, mme Maryline Audet, pour le premier ministre monsieur Jean Charest: résolution n° 2010-07-99, régime actuel de gestion des cours d'eau ;

19 juillet 2010, m Charles Robert, pour le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire monsieur Laurent Lessard : résolution n° 2010-07-99, régime actuel de gestion des cours d'eau ;

3 août 2010. Madame Isabelle Roy pour le ministre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, résolution n° 2010-07-99, régime actuel de gestion des cours d'eau ;

- Courriels datés du 23 juin, 15 juillet, 18 août 2010 Agence municipale 9-1-1 – Confirmation du versement de 208,06 \$, 154,75 \$ et 155,00\$, période de mai et juin 2010 ;
- Régie de l'aqueduc, manchette datée du 7 juillet 2010 : nouveau procédé de traitement de l'eau potable ;
- Revue Construire, juillet-août 2010 – chronique sur les contrats municipaux ;
- Association des plus beaux villages du Québec, Actualités datée du 24 août 2010, nomination du maire de Saint-Antoine-sur-Richelieu monsieur Martin Lévesque à la présidence.

9. FINANCES

2010-09-110

9.1. COMPTES PAYÉS ET À PAYER - AUTORISATION DE PAIEMENT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard appuyé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu :

QUE LA LISTE des comptes du mois d'août au montant de 40 575,45 \$ et celle du mois de septembre au montant de 131 325,61 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

10. COMITÉS DU CONSEIL :

10.1 BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES ;

10.1.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller André Allard fait rapport de l'entretien régulier du bâtiment et des propriétés de la municipalité dont l'entretien du toit.

10.2 VOIRIE ET AQUEDUC ;

10.2.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Ghislain Beauregard informe la population que les travaux de resurfacement sont complétés pour l'année en cours. Quelques rapiécages avec de l'asphalte froide seront faits sous peu.

10.2.2 RENCONTRE DU 14 MAI 2010 AVEC LES REPRÉSENTANTS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS- SUIVI

Monsieur le maire informe la population du suivi des travaux par le Ministère, dont le remplacement du ponceau à l'intersection de la Petite Côte d'en Haut, fin septembre 2010.

10.2.3 RÉSEAU D'AQUEDUC, RUE BERTHIAUME – CONSTRUCTION GERSOL - REMISE DE LA GARANTIE ;

Reporté

2010-09-111

10.2.4 PONT LACOSTE – RÉPARATION – MANDAT À PIERRE PELLERIN

CONSIDÉRANT l'offre de services de monsieur Pierre Pellerin datée du 25 août 2010 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beaugard appuyé par monsieur le conseiller André Plouffe et unanimement résolu :

DE CONFIER à monsieur Pierre Pellerin la réfection du pont située sur le rang de Beauce, près de la propriété de monsieur Lacoste, au montant forfaitaire de 1 500 \$

ADOPTÉE

10.3 ENVIRONNEMENT ;

10.3.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller André Allard informe la population sur le suivi du projet pilote sur les fosses septiques et systèmes d'épuration.

10.3.2 SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (Q.2-r.8) SUIVI

Sujet discuté à la rubrique précédente.

10.3.3 EXPLOITATION DU GAZ DE SCHISTE - SUIVI

Monsieur le maire fait un suivi des derniers développements.

10.4 URBANISME ;

10.4.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Le directeur général informe les personnes présentes que le comité consultatif d'urbanisme poursuit son travail de révision des plan et règlements d'urbanisme pour conformité au schéma d'aménagement.

2010-09-112

10.4.2 COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CCU DU 9 JUIN 2010

CONSIDÉRANT le dépôt du compte rendu du comité réuni le 9 juin 2010 ;

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement résolu :

D'ADOPTER ledit compte rendu.

ADOPTÉE

10.5 CULTURE ET PATRIMOINE ;

10.5.1 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE

Madame la représentante Éva Böröcz invite la population à participer en grand nombre à la 7^e édition des Chants de Vieilles et aux Journées de la Culture qui auront lieu les 24, 25 et 26 septembre 2010.

10.6 LOISIRS ;

10.6.1 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE

Madame la conseillère Sylvette Savaria invite la population à s'inscrire aux activités d'automne organisée par les Loisirs. .

10.7 TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTE ;

10.7.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Daniel Plouffe informe la population sur le sondage qui a été complété mais dont les résultats sont à venir.

10.8 SECURITE CIVILE ET PREVENTION DES INCENDIES ;

10.8.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Daniel Plouffe informe la population sur le suivi concernant la confection du plan de mesures d'urgence.

2010-09-113

10.8.2 BORNE SÈCHE – LOCALISATION – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CONSIDÉRANT l'obligation pour la municipalité de garantir un volume de 1 500 litres/min pendant 30 min. (45 000 litres) afin de se conformer au schéma de couverture de risques ;

CONSIDÉRANT que la municipalité compte acquérir un réservoir de 8 000 (30 280 litres) gallons pour atteindre ce volume exigé;

CONSIDÉRANT plusieurs démarches de localisation de la citerne ont été faites sur les propriétés municipales que privées (plan d'eau) ;

CONSIDÉRANT que localiser le réservoir à l'intersection du rang du Second Ruisseau est accepté par le coordonnateur du schéma monsieur Daniel Perron DSI, ville de Sainte-Julie;

CONSIDÉRANT que cette localisation est stratégique, tenant compte du fait que le rang du Second Ruisseau n'est pas desservi en bornes fontaines ;

CONSIDÉRANT que, suite au redressement de l'intersection par le ministère des Transports, deux îlots de verdure ont été créés par l'abandon de l'ancienne emprise ;

CONSIDÉRANT que ledit ministère accepte d'envisager une transaction avec la municipalité et céder le terrain requis ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard appuyé par madame la conseillère Éva Böröcz et unanimement résolu :

DE DEMANDER au ministère des Transports, direction de la Montérégie Est, de confirmer un intérêt pour vendre la parcelle au sud de l'intersection et d'informer la municipalité sur la qualité de l'immeuble et les conditions de transaction.

ADOPTÉE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance. Il est principalement question du service postal menacé, du permis d'agrandissement accordé au 147, Beauce, l'abattage d'arbres, du transport adapté et de nuisances (propreté des terrains).

2010-09-114

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu que la présente session soit levée à 20 h 50.

ADOPTÉE

Claude Jutras
Maire

Alain Beauregard
Secrétaire-trésorier
Directeur général